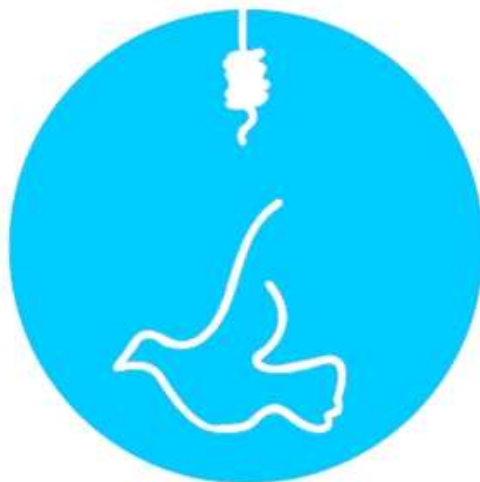


## **Le réseau des parlementaires marocains contre la peine de mort, unique en son genre dans la région MENA**

**(Laurent Fabius)**

Paris, 10 oct. 2013 (MAP)



Le réseau des parlementaires marocains contre la peine de mort est unique en son genre dans la région Afrique du Nord-Moyen-Orient (MENA), a affirmé, jeudi à Paris, le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius.

S'exprimant à la clôture d'un séminaire parlementaire sur la peine de mort dans la région MENA, le chef de la diplomatie française a salué le travail réalisé par ce réseau, formant le vœu de voir cette expérience "susciter des initiatives semblables au niveau de la région".

Après avoir souligné que la peine de mort n'est ni juste ni efficace, M. Fabius a insisté sur le rôle essentiel que doivent jouer les parlementaires à travers le monde en faveur de l'abolition de cette peine.

Le ministre français s'est félicité des avancées réalisées en matière de défense de cette cause, faisant remarquer que deux tiers des pays membres de l'ONU n'appliquent pas cette peine.

Il a toutefois déploré un retour en arrière sur cette question dans certains pays, rappelant que la France a aboli cette peine en 1981.

M. Fabius, qui a lancé un appel à l'abolition universelle de la peine de mort, avec d'autres Etats du Conseil de l'Europe, a mis l'accent sur la mobilisation de la diplomatie française à travers le monde et notamment au sein de l'ONU sur cette

question à travers l'organisation d'actions diverses dont des conférences et des campagnes de sensibilisation de l'opinion et des médias.

"Il est essentiel de maintenir une mobilisation forte pour poursuivre la dynamique de l'abolition", a-t-il insisté.

Pour sa part, le président de l'Assemblée nationale française, Claude Bartolone a affirmé que l'abolition de cette peine est une étape importante sur le chemin de la justice et de la démocratie.

Il a également mis l'accent sur le rôle primordial que doivent jouer les parlements et notamment la diplomatie parlementaire dans ce processus d'abolition, soulignant que cette cause est l'une des priorités diplomatiques en France.

Selon lui, près d'une centaine de pays ont aboli cette peine et une trentaine d'autres dont des pays arabes l'ont suspendue. Initiée par l'association française "Ensemble contre la peine de mort" en partenariat avec le ministère français des Affaires étrangères, le Sénat et l'Assemblée nationale, cette rencontre de deux jours s'inscrit dans la stratégie définie par le premier congrès régional sur la peine de mort (Rabat, 18-20 octobre 2012) et le 5-ème congrès mondial contre la peine de mort (Madrid, 12-15 juin 2013).

Organisé à l'occasion de la Journée mondiale contre la peine de mort, célébrée chaque année le 10 octobre, ce séminaire a l'ambition de réunir des députés abolitionnistes de chaque pays et d'aider à la structuration du futur réseau régional dont les priorités seront d'agir en complément de la société civile et de renforcer les propositions de loi.

Ont pris part à ce séminaire une quarantaine de parlementaires représentant dix pays de la région MENA dont la vice-présidente de la Chambre des représentants, Khadija Rouissi, des parlementaires et des militants des droits de l'Homme marocains.

IH---BI. HS.